



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-102**

EN DATE DU : **16 DÉCEMBRE 2025**

EAU POTABLE : TARIFS 2026 DU SERVICE "EAU POTABLE" SUR LES COMMUNES DE LOURDOUEIX SAINT PIERRE ET DE MEASNES

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni au Chai à Bonnat selon convocation le 10 décembre 2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Philippe CHAVANT a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Eveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Madame et Messieurs

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI, Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX

ECXUSÉS (2) : Messieurs

Jacques AUSSOURD, Roger LANGLOIS

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	25	24	24	0

Arrivée de Madame DARVENNE et de Monsieur GUETAT à 19h15

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe),

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, qui modifie l'article L. 5214-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'arrêté n°23-2024-13-003 du 13 novembre 2024, portant modifications des statuts,

Vu la compétence « eau potable » exercée par la CCPCM au 1er janvier 2025,

Suite à la commission Eau potable en date du 26 novembre 2025, qui propose les tarifs suivants, identiques à 2025 :

Abonnement 80 € et consommation 1,10 € m³ d'eau (sans TVA)

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des voix exprimées, par 24 pour, 1 abstention :

- **APPROUVE** les tarifs 2026 du service eau potable sur les communes de Lourdoueix Saint Pierre et de Méasnes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Extrait Conforme

Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance

Philippe CHAVANT

